

Conférence des Donateurs pour le Financement du Plan Stratégique 2017-2021 de l'ACBF

juin 2016



NOTE CONCEPTUELLE

TABLE DES MATIERES

ABRÉVIATIONS	3
CONTEXTE DE LA CONFÉRENCE	4
A PROPOS DE L'ACBF	5
OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE.....	7
INVITES A LA CONFERENCE.....	7
DATE ET FORMAT DE LA CONFÉRENCE	8
RÔLES DES PRINCIPAUX ORGANISATEURS DE LA CONFÉRENCE.....	9
CONDITIONS DE SUCCÈS DE LA CONFÉRENCE	10
RÉSULTATS ATTENDUS DE LA CONFÉRENCE	11

ABRÉVIATIONS

ACBF	Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
BIDPA	Botswana Institute for Development Policy Analysis
CADERDT	Centre d'analyse et de renforcement des capacités du Togo
CAPAN	Cellule d'analyse des politiques de développement de l'assemblée nationale
CAPES	Centre d'analyses des politiques économiques et sociales
CAPOD	Cellule d'appui à l'analyse de politiques économiques
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique Centrale
CEPA	Centre for Policy Analysis
CEPOD	Centre d'études de Politiques pour le développement Projet
CIRES-CAPEC	Cellule d'analyse de politique économique du Centre ivoirien de recherche économique et sociale
CMAP	Collaborative Master's Degree Programme
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
CREAM	Centre de Recherches, d'études et d'appui à l'analyse Économique de Madagascar
EAC	East African Community
EPRC	Economic Policy Research Centre
ESRF	Economic and Social Research Foundation
IDEG	Institute for Democratic Governance
IGAD	Intergovernmental Authority on Development
IPAR	Institute of Policy Analysis and Research Capacity Building Project
KIPPPRA	Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis
NEPRU	The Namibian Economic Policy Research Unit Project
NGOCC	Non-Governmental Organizations' Coordinating Council
PAP	Pan African Parliament
PARP-NILS	Policy Analysis And Research Project - National Institute for Legislative Studies
PRIECA	Projet de renforcement de l'interface entre les États et les chambres d'Agriculture en Afrique de l'Ouest
PRECAN	Projet de renforcement des capacités de l'Assemblée nationale du Burkina Faso
PRECAREF	Projet de renforcement de la responsabilité Financière pour la Bonne Gouvernance au Sénégal
PREGESCO	Projet de renforcement des capacités de la société civile dans la prévention et la gestion des conflits en Afrique Central
RECOFEM	Projet Renforcements des capacités des Femmes au Mali
SADC	Southern Africa Development Community
SANGOCO	South African National Non-Governmental Organizations Coalition
ZEPARU	Zimbabwe Economic Policy Analysis and Research Unit
ZIPAR	The Zambia Institute for Policy Analysis and Research

NOTE CONCEPTUELLE
CONFÉRENCE DES DONATEURS POUR LE FINANCEMENT
DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2021 DE L'ACBF

CONTEXTE DE LA CONFÉRENCE

1. La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) est une institution panafricaine établie le 9 février 1991 par les gouvernements africains avec l'appui de leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux. L'ACBF a pour mandat d'appuyer les efforts de développement des pays africains, dans toutes leurs composantes – gouvernement, secteur privé et société civile – et les organisations panafricaines et régionales à travers le renforcement et l'utilisation effective de leurs capacités humaines et institutionnelles. Depuis sa création, la Fondation a investi près de 700 millions de dollars américains en appui au renforcement des capacités dans 45 pays africains. La Fondation a jusqu'ici été majoritairement financée par ses partenaires non-africains et multilatéraux bien que le soutien financier des membres africains soit en constante hausse sur les deux derniers plans stratégiques (2007-2011 et 2012-2016).

2. Le financement de la Fondation s'est jusqu'ici essentiellement opéré à travers la tenue d'une Conférence des donateurs organisée une fois tous les 5 ans, au cours de l'année précédant l'entrée en vigueur du nouveau Plan stratégique. Chaque Conférence des donateurs est parrainée par un pays membre et un partenaire multilatéral. C'est ainsi que les deux dernières conférences ont été respectivement organisées par la France et la Banque mondiale (Plan stratégique 2007-2011) et par la Tanzanie et la Banque mondiale (Plan stratégique 2012-2016).

3. L'ACBF a sollicité l'appui du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire pour accueillir la Conférence des donateurs pour le financement de son Plan stratégique 2017 - 2021. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a eu la générosité de répondre favorablement à cette requête, comme le stipule le communiqué ci-après du Conseil des ministres du 2 mars 2016 : *« Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ; Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation d'une Conférence des donateurs pour le financement du plan stratégique 2017-2021 de la Fondation »*

4. La requête soumise au Gouvernement Ivoirien avait également sollicité qu'il soit possible à la Côte d'Ivoire (pays membre fondateur de l'ACBF) de convier la Banque africaine de développement (membre fondateur institutionnel) à faire équipe pour la réussite de cette Conférence.

5. Enfin, la République Togolaise, présidente en exercice du Comité Permanent du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF pour la Mobilisation des Ressources, appuiera la République de Côte d'Ivoire pour l'organisation de la Conférence.

A PROPOS DE L'ACBF

6. L'ACBF a joué un rôle essentiel dans la mise des capacités au centre de l'agenda du développement africain après avoir démontré avec succès que le renforcement des capacités est un choix économique pertinent. En conséquence, le renforcement des capacités est aujourd'hui devenu une priorité transversale dans les stratégies de développement de la plupart des pays africains. Le travail de l'ACBF et de ses partenaires s'illustre, entre autres, à travers les faits suivants :

- Il y a 25 ans, la planification économique n'était pas basé sur l'analyse et la recherche économiques, ce qui entraînait l'échec de nombreuses politiques économiques. Aujourd'hui, de nombreux pays africains ont un plan de développement à long terme, informé par des recherches de qualité conduites par des think tanks et des économistes africains à la compétence internationalement reconnue. L'ACBF a contribué de manière décisive à l'émergence d'une recherche et d'une analyse économiques de qualité par la création ou le renforcement de 35 think tanks ou instituts d'analyse de politiques à travers le continent. Parmi les exemples l'on peut citer BIDPA au Botswana, CADERDT au Togo, CAPES au Burkina Faso, CAPOD au Bénin, CMAP en Mauritanie, CEPA au Ghana, CEPOD au Sénégal, CIRES-CAPEC en Côte d'Ivoire, CREAM à Madagascar, EPRC en Uganda, ESRF en Tanzanie, KIPPRA au Kenya, IPAR au Rwanda, NEPRU en Namibie, ZEPARU au Zimbabwe, ZIPAR en Zambie, entre autres. En parallèle, les programmes régionaux de formation appuyés par l'ACBF dans 7 universités à travers le continent, à savoir l'Université de Yaoundé II au Cameroun, l'Université Abidjan-Cocody en Côte d'Ivoire, l'Université de Kinshasa en République Démocratique du Congo, l'Université de Legon au Ghana, l'Université Eduardo Mondlane au Mozambique, l'Université de Makerere en Ouganda et l'Université de Lusaka en Zambie, ont permis la formation et le recyclage de nombreux agents de l'Etat en matière de gestion de la politique économique (GPE). L'appui de l'ACBF au Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA) et au Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire (PTCI) a aussi contribué de manière significative à l'amélioration de l'analyse et de la gestion de la politique économique à travers l'Afrique. Au total, grâce à son appui aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche, l'ACBF a contribué à l'amélioration des compétences de plus de 25,000 agents de l'Etat, de la société civile et du secteur privé en Afrique depuis sa création.
- Il y a 25 ans, de nombreux pays africains n'avaient pas mis en place de politiques et stratégies de gestion de la dette. Certains avaient même perdu le contrôle sur

leur dette extérieure. Grace au Programme de gestion de la dette appuyé par l'ACBF à la *Banque des Etats de l'Afrique Centrale* et à la *Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest*, tous les pays de la Zone Franc assurent désormais une gestion optimale de leur dette et ont mis en place des politiques et stratégies pour en assurer une gestion effective.

- Il y a 25 ans, les processus budgétaires étaient menés par des experts étrangers dans de nombreux pays africains. Grâce aux institutions régionales appuyées par l'ACBF telles que l'Institut de gestion macroéconomique et financière (MEFMI) en Afrique Australe et Orientale, l'Institut ouest africain de gestion économique et financière (WAIFEM) en Afrique de l'ouest, l'Institut de l'économie et des finances (IEF) en Afrique centrale, entre autres, les processus budgétaires dans nos pays sont désormais conduits par des experts nationaux, ce qui a permis à nos pays, de faire des millions de dollars d'économie sur l'assistance technique extérieure en matière de planification et de budgétisation.
- Il y a 25 ans, dans de nombreux pays africains, les acteurs non-étatiques étaient exclus des processus de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Aujourd'hui, grâce à vos efforts appuyés par l'ACBF, à travers le renforcement des capacités des acteurs non-étatiques pour en faire des interlocuteurs crédibles des gouvernements, la formulation des politiques, leur mise en œuvre et leur suivi-évaluation sont devenus plus inclusifs et les organisations de la société civile, notamment, sont devenues plus actives aussi bien au plan économique que dans les actions en faveur de la paix et de la sécurité. L'appui de l'ACBF a des organisations régionales telles que le PREGESCO en Afrique centrale qui œuvre dans le domaine de la paix et de la sécurité, PRIECA en Afrique de l'Ouest francophone qui renforce les capacités des chambres d'agriculture, et des organisations nationales comme SANGOCO en Afrique du Sud, NGOCC en Zambie, IDEG au Ghana, RECOFEM au Mali, etc. ont largement contribué à l'institutionnalisation de la participation des organisations non-étatiques sur le continent.

7. L'ACBF apporte un appui en renforcement des capacités à la Commission de l'Union africaine. Dans ce cadre, l'ACBF vient de terminer plusieurs études sur l'évaluation des besoins de capacités pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'ACBF maintient également un partenariat actif avec la plupart des Communautés économiques régionales (CEDEAO, CEEAC, COMESA, EAC, IGAD et SADC) à travers un appui institutionnel à leur Secrétariats/Commissions ou à leurs institutions parlementaires. L'ACBF a, en son temps, apporté son appui à la formulation et au démarrage d'importantes initiatives africaines telles que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Mécanisme Africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

8. L'ACBF appuie également le renforcement des capacités des parlements nationaux et institutions parlementaires dans leur rôle de contrôle de l'action publique menée par

l'exécutif. Cela est notamment le cas au Burkina Faso avec le PRECAN, au Benin avec le CAPAN, au Nigeria avec PARP-NILS, au Sénégal avec le PRECAREF et au plan régional avec le PAP (basé en Afrique du Sud), etc.

9. Avec le soutien des pays membres et des donateurs, et l'expérience acquise au cours des 25 dernières années, l'ACBF est l'institution la plus à même d'appuyer les pays africains dans leur effort de transformation économique et sociale.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

10. L'ACBF a pour mandat d'appuyer l'ensemble des pays africains dans leurs efforts pour se doter des capacités humaines et institutionnelles leur permettant d'assurer leur développement économique et social. La croissance économique soutenue et la stabilité politique que de nombreux pays africains ont connues depuis les années 2000 ont permis au continent d'entrevoir les perspectives d'un développement économique et social durable. Beaucoup de pays africains ont ainsi développé des plans de transformation économique et d'émergence afin de se doter de structures industrielles qui sont les garants d'une prospérité durable et de la création d'emplois décents pour les jeunes générations. La mise en œuvre effective de ces plans de transformation socio-économique passe par des capacités nationales et régionales robustes et à même de créer, développer et assurer la maintenance des structures industrielles compétitives. L'ACBF reçoit de nombreuses sollicitations pour appuyer les efforts de renforcement des capacités des pays africains afin qu'ils se donnent les meilleures chances de réaliser leurs objectifs de développement à court, moyen et long termes.

11. C'est pour répondre à ces sollicitations au cours des 5 prochaines années (2017-2021) que l'ACBF, après des consultations multiformes de tous ses partenaires (pays africains, partenaires non-africains et multilatéraux), a préparé un Plan stratégique dont l'objectif est d'appuyer les pays africains dans leurs efforts de transformation économique et sociale. L'ACBF offre une plateforme qui permet de mutualiser et de baisser les coûts du renforcement des capacités pour les pays et les donateurs grâce à son approche holistique, son expérience et ses réseaux professionnels.

12. Le coût total du Plan stratégique 2017-2021 est de 250 millions de dollars américains pour les 5 années. L'objectif de la Conférence est de réunir l'essentiel cette enveloppe, ce qui permettrait à l'ACBF de mener efficacement sa mission au cours des 5 prochaines années, tout en suscitant l'adhésion des pays africains qui ne sont pas encore membres de l'ACBF de même que d'autres pays et institutions internationales.

INVITES A LA CONFERENCE

La Conférence cible principalement 7 catégories d'invités, à savoir :

- Pays africains membres de l'ACBF

- Membres institutionnels de l'ACBF
- Pays non-Africains
- Union africaine
- Communautés économiques régionales
- Les institutions multilatérales de financement du développement
- Organisations du secteur privé
- Fondations

Une liste indicative de ces invités sera suggérée par l'ACBF.

DATE ET FORMAT DE LA CONFÉRENCE

Dates et durée

13. La Conférence est proposée, pour une durée totale de deux jours, au cours de la période du 13 au 17 juin 2016 ou de celle du 20 au 24 juin 2016 dépendant du calendrier national et international de la Côte d'Ivoire, pays-hôte. Elle comportera deux sessions :

- Jour 1 : la Conférence des donateurs proprement dite
- Jour 2 : la 25^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF.

Format

14. Un ordre du jour détaillé sera soumis aux Gouverneurs en ce qui concerne la 25^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF.

En ce qui concerne la Conférence des donateurs, elle comprendra 3 parties :

- Une Cérémonie d'ouverture
- L'Appel des contributions
- Une Cérémonie de clôture

Cérémonie d'ouverture

15. La Conférence des donateurs sera placée sous le Haut Patronage de Son Excellence le Président Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire qui lui l'honneur de présider sa cérémonie d'ouverture, en compagnie de son frère, Son Excellence le Président Faure Gnassingbé, Président de la République Togolaise, dont le pays préside le Comité de mobilisation des ressources du Conseil des gouverneurs de l'ACBF. Sous réserve des recommandations des services du Protocole d'Etat Ivoirien, la Cérémonie d'ouverture sera marquée par les allocutions des personnalités suivantes, dans l'ordre de prise de parole :

- Le Secrétaire exécutif de l'ACBF

- Le Président du Conseil d'administration de l'ACBF
- Le Gouverneur de l'ACBF pour la Côte d'Ivoire
- Le Gouverneur de l'ACBF pour le Togo
- Le Président du Conseil des gouverneurs de l'ACBF
- Le Président de la Banque africaine de développement
- S.E.M le Président de la République Togolaise
- S.E.M. le Président de la République de Côte d'Ivoire

16. Toutes les allocutions seront axées sur l'importance du renforcement des capacités pour la formulation et la mise en œuvre des plans de développement nationaux et régionaux des pays africains, et sur le rôle de l'ACBF en tant qu'institution créée par les Africains pour aider à la coordination de leurs efforts dans ce domaine.

Appel des contributions

17. Cette session suivra immédiatement la cérémonie d'ouverture et sera présidée, au nom du Conseil des Gouverneurs, par M. le Ministre auprès du Premier ministre chargé de l'Economie et des Finances, Gouverneurs de l'ACBF pour la République de Côte d'Ivoire. M. le Ministre fera une brève allocution d'ouverture dans laquelle il remerciera, encore une fois, tous les pays et institutions qui ont bien voulu honorer de leur présence la Conférence, avant d'ouvrir la session d'appel à contributions proprement dite. Au cours de cette session M. le Ministre, Président de séance, pourra choisir entre donner la parole à qui la demandera, donner la parole aux participants à tour de rôle ou combiner les deux méthodes. L'ACBF assurera le secrétariat de la session et fera le point des annonces de contributions à la fin de la session.

Cérémonie de clôture

18. La Cérémonie de clôture sera l'occasion de remercier une fois encore tous les participants et particulièrement ceux qui ont fait des annonces. Cette allocution sera prononcée par M. le Ministre, Président de séance. Elle sera suivie par une allocution de remerciement à S.E.M. le Président de la République et au Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, prononcée par le Président du Conseil des Gouverneurs, l'Honorable Goodall Gondwe, Ministre des Finances du Malawi.

RÔLES DES PRINCIPAUX ORGANISATEURS DE LA CONFÉRENCE

19. Les principaux organisateurs de la Conférence sont :
- Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire
 - Le Gouvernement de la République Togolaise
 - La Banque africaine de développement
 - L'ACBF

Rôle du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

- Accueillir et présider la Conférence
- Approuver la liste des invités et lancer les invitations
- Assurer le suivi des invitations et le marketing de la Conférence
- Sélectionner une institution nationale pour l'organisation logistique et la communication de la Conférence

Rôle du Gouvernement de la République Togolaise

- Appuyer la Côte d'Ivoire dans l'identification des invités et le suivi des invitations
- Participer à la Conférence au plus haut niveau
- Entreprendre toutes actions susceptibles de contribuer au succès de la Conférence

Rôle de la Banque africaine de développement

- Appuyer la Côte d'Ivoire dans l'identification des invités et le suivi des invitations
- Participer à la Conférence au plus haut niveau
- Entreprendre toutes actions susceptibles de contribuer au succès de la Conférence

Rôle de l'ACBF

- Préparer toute la documentation technique relative à la Conférence (Note Conceptuelle, Résumé du Plan stratégique, Plan stratégique entier, projets de discours, etc.)
- Préparer un projet de liste des invités
- Préparer les projets de lettres d'invitation
- Appuyer la coordination logistique de la Conférence
- Entreprendre toutes actions susceptibles de contribuer au succès de la Conférence

CONDITIONS DE SUCCÈS DE LA CONFÉRENCE

20. Le succès de la Conférence des donateurs repose essentiellement sur :

- le prestige et la notoriété des pays et institutions qui l'organisent, à savoir la Côte d'Ivoire, le Togo et la Banque africaine de développement ;
- la gestion des invitations (identification des participants, lancement des invitations et suivi des réponses)
- le travail préparatoire qui sera fait auprès des pays et institutions invités

- la gestion de la communication autour de la Conférence
- la qualité de l'organisation logistique de la Conférence

21. Par conséquent, plus vite les dispositions seront prises pour son organisation plus grandes seront les chances de succès. Ces dispositions comprennent :

- la mise en place d'un Comité national d'organisation en Côte d'Ivoire
- la mise en place d'une équipe d'appui à l'organisation de la Conférence au Togo
- la mise en place d'un Comité d'organisation au sein de l'ACBF
- la confirmation de la date précise de la Conférence
- la désignation d'une institution chargée de coordonner l'organisation de la Conférence
- l'adoption de la liste des invités à la Conférence
- le lancement des invitations
- l'adoption d'un budget de la Conférence et son financement
- le lobbying des pays et institutions invités

RÉSULTATS ATTENDUS DE LA CONFÉRENCE

22. Il est attendu de la Conférence qu'elle permette de réunir l'essentiel sinon l'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2017-2021 de l'ACBF et qu'elle permette de nouer ou renforcer le partenariat entre l'ACBF et tous les participants afin d'obtenir les résultats souhaités en matière de renforcement des capacités en Afrique au cours des 5 prochaines années.

Mars 2016

Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique